

Comité directeur

Réunion du lundi 16 janvier 2017 Compte-rendu

La séance est ouverte à 20h30.

Participants :

<u>Comité</u>		Présents	Excusés	Absents
Régis GAIFFE	Trésorier	X		
Patrick GUILLAUD-VALLEE			X	
Rémy HUNION	Responsable matériel	X		
Séphora LEY	Secrétaire, chargée de communication		X	
Stéphanie MOURET	Présidente	X		
Claude NICOD		X		
Cédric ROSSELOT-MOREL	Vice-Président		X	
François VILLARS	Président commission ski de randonnée	Arrivé pendant le point 4)		
<u>Invités</u>				
Françoise Bonot		X		
Julien Cambillard		X		

Lieu de la réunion : local du club de Montbéliard.

Secrétaire de séance : Stéphanie.

Ordre du jour

1) Approbation du compte-rendu de la réunion du CO DIR du lundi 28 novembre 2016

Approuvé à l'unanimité.

2) Date prochaine AG Montbéliard et réservation de la salle

24 novembre 2017 à 18h30. Stéphanie réserve la salle.


Compte-tenu du coût et du temps des envois postaux (350 €), le comité vote à l'unanimité que les envois des convocations seront faits par mail (à condition que les adhérents aient renseigné leur mail bien sûr, le cas échéant les convocations seront envoyées par la poste).

3) Vote AG nationale

Le comité à l'unanimité décide de voter pour la liste « L'esprit club alpin » et pour l'adoption des motions.

4) Engagement des budgets votés en AG

Devis SLE :

- 
- Escalade : nous avons budgété 800 €, le devis est de 600 € (sachant que tout n'est pas dedans, il y aura d'autres achats à faire). Le comité valide.

Julien propose d'acheter du matériel (sacs, caisses, bassines, ...) pour faciliter l'équipement des voies. Le comité est d'accord. Julien fera la proposition à Mathieu.

- Alpinisme : nous avons budgété 370 €, le devis est de 300 €. Le comité valide.

Régis passe la commande et règle la facture. Michel garde le suivi des livraisons.

Imprimante

Nous avons budgété une imprimante laser couleur, photocopieuse et scanner, à 280 € (avantage : ne sèche pas si n'est pas utilisée régulièrement). Stéphanie s'occupe de l'achat, et ensuite de mettre une annonce pour vendre l'imprimante actuelle.

Talkie-walkie : Régis passe la commande.

5) Retour sur la décision concernant l'équipement de la falaise de Montbéliard et décision du comité

C'est un projet très intéressant et enthousiasmant avec de belles perspectives, mais avant de se prononcer, le comité souhaite avoir des informations complémentaires :

- Quels travaux d'entretien il y aura à faire par la suite ? Quel coût ?
- Comment gérer l'assurance ? (Régis s'en occupe),
- Quelles possibilités de subventions aurions-nous ? (si nous restons au sein du club, il faudra demander au comité régional),
- Quelles possibilités de partenariats pouvons-nous envisager pour faire baisser les frais supportés par le club ?
- Faire une photo de la falaise et y faire apparaître une estimation des voies qui pourront être ouvertes,
- Réaliser une ébauche de convention.

Certaines réponses pourraient être données par le club de Belfort (cf. Justice et Roche du Cerf).

Gilles Blanchon (FFME) pourrait aussi nous aider.

Le but étant d'avoir un dossier construit pour aller voir la mairie et lui demander si la ville pourrait prendre en charge une partie des travaux (de purge par exemple).

Stéphanie transmet à la commission escalade.

6) Organisation d'une UFCA d'ici fin mai

4 modules (2H maxi par module) sur une journée ou en plusieurs sessions :

- 1) Connaissance de la fédé et de son environnement
- 2) Organisation des activités
- 3) Responsabilités et assurances
- 4) Protection du milieu montagnard



Nous aurions déjà trouvé les animateurs pour 1) Michel, 2) Stéphanie, 3) Pierre-Henri sous réserve qu'il puisse faire le zoom sur le côté organisation d'événements montagne, 4) Régis.

Nous nous orientons sur deux sessions en soirée en semaine. La formation sera déclarée sur l'extranet avec un nombre de participants limité à 15 personnes et gratuite.

Le comité valide la proposition. Reste à envoyer le contenu de la formation aux animateurs (Stéphanie) et confirmer avec eux puis fixer les dates, de préférence d'ici fin mars, et réserver la salle.

7) [Remboursement des PSC1](#)

La proposition est de prendre en charge une partie des frais pour les adhérents qui suivent la formation mais qui ne sont pas dans un cursus de formation diplômante.

Le cout de la formation est de 60 €. La prise en compte par le club serait d'un tiers (20€) sur présentation d'une note de frais avec attestation de participation au stage.

Le comité valide.

8) [Participation au camp d'été régional](#)

Reporté à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

9) [Que devient le jumelage avec Ludwisburg ?](#)

Reporté à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

10) [Suivi du plan d'actions](#)

Reporté à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Date de la prochaine réunion : 27 février 2017.

La séance est close à 23h00.

La Secrétaire
Séphora LEY

La Présidente
Stéphanie Mouret



Points non traités, à remettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion

- Participation au camp d'été régional
- Que devient le jumelage avec Ludwisburg ?
- Suivi du plan d'actions